22 SÉNAT

Croll, I'hon. David A.

Allocations familiales, centres de main-d'œuvre et formation des adultes au travail, lettres du premier ministre, 139, 152-155

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, loi de 1972, b. C-8, 173-174 Revenu annuel garanti, 174

Banques et commerce, refus au comité de se réunir pendant les séances du Sénat, 465 Impôt négatif sur le revenu au Royaume-Uni. 235

Pauvreté, 126-130, 131, 295

Manifestation à Montréal, suspension des suppléments alimentaires de l'assistance sociale, 295 Régime canadien d'assistance sociale médiocre, sondage de l'opinion canadienne, 128 Revenu garanti, 127

Star de Toronto, extrait du discours du premier ministre, 128-129

Pauvreté, comité special du Sénat

Dépenses du comité, dépôt du rapport, 31

Nomination d'un comité spécial, 8-9 Rapport, 126-131, 533-536

Réforme fiscale

Autorisation au comité permanent des banques et du commerce d'étudier des projets de loi, 343

Règlement du Sénat

Opportunité d'un Code d'éthique des sénateurs, question d'honoraires en compensation d'une initiative prise au Sénat, 478, 505

Unité, Banque du Canada, b. C-164, suspension de l'article 95 du Règlement, 208

Davey, I'hon. Keith

Société Radio-Canada, administration et programmation, 251, 253, 254 Subsides nº 1, 1972, b. C-175, 251, 252, 253

Décès

Méthot, l'honorable Léon, 618

Métropolitain Ilarion Ohienko, primat de l'Église orthodoxe grecque ukrainienne du Canada, 295-296 Willis, l'honorable Harry A., 234

Windsor, Son Altesse royale le duc de, 427

Défense nationale, loi modifiée, voir Code criminel, loi de 1972, b.m. C-2

Denis, I'hon. Azellus

Félicitations à l'occasion de son retour, 157

Sénat

Hommage à son Honneur le Président, 616

Dépôts de documents, 6, 18, 31, 37, 68, 80, 100, 111, 125, 139, 157, 174, 190, 209, 235, 274, 294, 298, 312, 325, 332, 360, 382, 425, 427, 450, 463, 489, 502, 512, 532, 547, 554, 560, 573, 588, 597, 617, 618

Voir Journaux du Sénat

Deschatelets, I'hon, Jean-Paul, C.P., président

Bibliothèque du Parlement

Dépôt du rapport du bibliothécaire, 6